

Qu'est-ce qu'une période d'embargo ?

Un embargo est une période pendant laquelle l'accès à des articles académiques n'est pas autorisé aux utilisateurs qui n'ont pas payé pour l'accès (ou qui y ont accès par l'intermédiaire de leur institution). Ceci a pour but de s'assurer que les éditeurs ont des revenus pour soutenir leurs activités.

Par conséquent, dans la voie verte (Green OA), une période d'embargo fait référence à la période pendant laquelle la version autorisée du manuscrit doit rester fermée dans le dépôt institutionnel après la publication. Une fois la période d'embargo expirée, le manuscrit est ouvert et accessible à tous.

Révision #2

Créé 5 mars 2024 00:24:19 par Hamza Karmouche

Mis à jour 5 mars 2024 00:25:29 par Hamza Karmouche